

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 24 avril 2025

L'hospitalisation à domicile (HAD) : une réponse innovante pour améliorer la prise en charge à domicile de l'insuffisance cardiaque chronique sévère en Bretagne

En France, l'insuffisance cardiaque chronique touche plus de 1,3 million de patients et représente un véritable enjeu de santé publique. Plus de 43 000 personnes sont atteintes en Bretagne, de cette pathologie particulièrement prégnante avec un taux standardisé d'hospitalisation élevé et un taux de réhospitalisation pour le même motif à 6 mois de près de 30%, avec pour conséquence une pression constante sur le secteur hospitalier. Face à ce constat, le développement de solutions de prise en charge hors du cadre hospitalier devient un enjeu fort pour les patients et le système de soins.

L'Hospitalisation à Domicile (HAD) se positionne aujourd'hui comme un acteur clé dans la construction à domicile des parcours de soins des patients dont la situation est complexe sur le plan clinique et psycho-social. Elle répond aux enjeux de pertinence des prises en charge, de limitation des réhospitalisations en établissement de santé, notamment par l'éviction des entrées via les urgences.

Plusieurs expérimentations concluantes menées dans divers points du territoire national et valorisées à travers une boîte à outils « **Outil'IC** », promue par l'Assurance Maladie, ont confirmé l'efficacité de la prise en charge en Hospitalisation à Domicile des patients insuffisants cardiaques chroniques complexes ou sévères pour améliorer leur qualité de vie et réduire les hospitalisations récurrentes tout en bénéficiant de la sécurité d'un suivi médical renforcé.

Concrètement, le programme permettra d'une part de poursuivre à domicile des traitements médicamenteux initiés à l'hôpital, et d'autre part d'éviter des admissions lors de décompensation cardiaque en instaurant au domicile des thérapeutiques médicamenteuses. Enfin, ce dispositif permet de faciliter la communication et la coordination entre les équipes hospitalières et les acteurs de santé en ville.

Premier projet régional d'harmonisation et de développement de parcours insuffisance cardiaque

L'objectif du projet initié par l'ARS Bretagne est de **développer sur toute la région, des parcours de prise en charge de l'Insuffisance Cardiaque complexe en HAD en mobilisant les 12 structures HAD ainsi que les professionnels en cardiologie référents des établissements de santé de chaque territoire de santé (8**

Contact presse

Direction de cabinet

Département communication

Tél : 07 61 23 22 78
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr

6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cedex



établissements support de GHT et 2 établissements privés). Grâce à une approche coordonnée et personnalisée, ces parcours en HAD permettront aux patients insuffisants cardiaques chroniques complexes de recevoir des soins adaptés à domicile en tout lieu de la région.

Soutenu financièrement par l'Agence Régionale de Santé Bretagne à hauteur de **500.000 euros**, il s'agit du **1er projet d'harmonisation et de développement de parcours insuffisance cardiaque complexe** en HAD à l'échelle d'une région.

Ce projet s'inscrit dans les orientations du Projet Régional de Santé qui vise à améliorer les filières de prise en charge des patients insuffisants cardiaques et réduire les risques de rupture de parcours en sortie d'hospitalisation. Il marque une étape décisive dans l'organisation des soins et la transformation du parcours des patients insuffisants cardiaques chroniques sévères.

Ce programme régional ambitionne de faire de l'HAD un levier mobilisable et intégré dans la prise en charge de l'insuffisance cardiaque chronique complexe et/ou sévère, au plus près des besoins des patients et en parfaite articulation avec les professionnels de santé de ville et hospitaliers.